

# PROGRAMME DE FORMATION

- Code de la route

Page 2

et les grands thèmes de la sécurité routière.

**ECOLE DE CONDUITE**

**eisen**



# PROGRAMME DE FORMATION AU CODE DE LA ROUTE

	THEMATIQUES	COMPETENCES
1 <sup>ère</sup> séance	<b>C</b> - Le conducteur	La perception et l'évaluation des espaces de sécurité ; la vision et les déficiences des fonctions perceptives du conducteur ; les risques sur la conduite. <i>Grands thèmes de la sécurité routière abordés : Alcool et stupéfiant, le téléphone portable.</i>
2 <sup>ème</sup> séance	<b>U</b> - Les autres usagers de la route	La vigilance et l'attitude à l'égard des autres usagers.
3 <sup>ème</sup> séance	<b>D</b> - Réglementation générale et divers	Les documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ; le permis probatoire, le permis à points, les principales infractions et sanctions ; les règles et comportements à adopter sur les lieux d'un accident ; l'assistance aux personnes en danger (la législation concernant le délit de fuite et la non-assistance à personne en danger).
4 <sup>ème</sup> séance	<b>M</b> - Éléments mécaniques et équipements liés à la sécurité	Connaissances des principaux organes, commandes et dysfonctionnements les plus courants.
5 <sup>ème</sup> séance	<b>S</b> - Équipements de sécurité des véhicules	L'installation sécurisée des enfants et des passagers adultes ; les autres équipements de sécurité du véhicule (ESP, ABS, AFU, limiteur, régulateur, GPS ... ) : rôle, utilité, bon usage.
5 <sup>ème</sup> séance	<b>P</b> - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule	Prendre et quitter le véhicule ; l'installation au poste de conduite. <i>Grand thème de la sécurité routière abordé : La ceinture.</i>
6 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> séances	<b>L</b> - Dispositions légales en matière de circulation routière	La signalisation routière et les règles de circulation, la vitesse, le positionnement sur la chaussée, l'arrêt et le stationnement ; le croisement et le dépassement. <i>Grand thème de la sécurité routière abordé : La vitesse.</i>
9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> séances	<b>R</b> - La route	La réglementation et les comportements de conduite en cas de visibilité et d'adhérence réduites, de jour et de nuit ; la réglementation et les comportements de conduite dans les situations de passages à niveau, de tunnels, de chantiers ; la réglementation et les comportements de conduite sur voies rapides et autoroutes.
10 <sup>ème</sup> séance	<b>E</b> - Règles d'utilisation du véhicule en respect de l'environnement	Les principes de l'écoconduite, les modes de déplacements alternatifs aux déplacements individuels ...

(8<sup>ème</sup> séance : contrôle des connaissances)